

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CONSTATATIONS

Les élections de dimanche dernier confirment les résultats du premier tour de scrutin. Partout l'idée républicaine fait des progrès. La majorité de gauche se renforce dans toutes les assemblées départementales. Les conservateurs perdent plus de cinquante sièges. Le chiffre est minime diront-ils pour masquer leur défaite, qu'est-ce que cinquante sièges lorsque les élections portaient sur plus de quatorze cents. La proportion est faible et nous aurions tort de triompher si cette manière de compter était exacte, ce qui n'est pas.

Nous ne pouvions conquérir sur la coalition des vieux partis, régénérés par le nationalisme, les sièges qu'ils n'avaient pas. Il y avait environ trois cents conseillers généraux de la droite, renouvelables ; il n'en revient que deux cent cinquante environ ; les adversaires de la République ont donc perdu environ un sixième des sièges qu'ils occupaient. S'ils se tiennent pour satisfaits, de notre côté nous n'avons pas lieu de nous plaindre de ce résultat, qui marque l'évolution constante vers la République, par la venue de nouvelles générations.

Il ne faut pas s'arrêter aux chiffres récapitulatifs fournis par les statistiques, forcément restreintes, il faut examiner en outre le total des voix obtenues par les représentants des divers régimes. On constate alors que partout il y a un très notable accroissement de voix républicaines.

Cet accroissement est encore plus significatif si l'on examine les programmes des candidats, ou tout au moins les caractères généraux qui les différencient des programmes précédents. Il est facile en effet de remarquer que les candidats comme les électeurs ont appuyé à gauche. Les conseillers sortants réélus ont conservé leurs anciennes dénominations de républicain modéré et de républicain radical, mais tandis que celui-là empruntait certains articles au programme radical, celui-ci venait au radicalisme-socialiste. On ne peut donc pas dire que les électeurs républicains se sont prononcés pour une sorte de compromis vague, ils se sont au contraire déclarés les partisans résolus d'une politique de défense laïque et de réformes démocratiques, et sans nul doute les vœux politiques qui seront émis dans quinze jours souligneront ce caractère des élections cantonales, qui est un précieux avertissement pour les élections législatives.

Enfin il faut constater encore que partout, ou presque partout, où le candidat républicain a été menacé, l'union s'est faite sur son nom avec toute la loyauté que l'on doit attendre de citoyens qui combattent pour la même cause. Nous avons vu se former le « bloc réactionnaire » préconisé il y a seize ans par M. Paul de Cassagnac. Les diverses sectes de royalistes et d'impérialistes connues en 1885, se sont subdivisées en royalistes purs, en démocrates chrétiens et en antisémites ; en bonapartistes suivants de Victor ou de Louis et en plébiscitaires. Le mot nationaliste, très

commode parce qu'il ne signifie rien, a servi de mot d'ordre à ces débris du trône et du sabre, qui le criaient en lui attribuant des sens différents, et nous avons eu une nouvelle édition de la tentative boulangiste. Ce sont les mêmes hommes, et leur échec a été aussi piteux.

Ils pourraient être dangereux si l'on n'y prenait garde, parce qu'ils sont très élastiques. Dès que l'on appuie dessus ils s'aplatissent, mais si l'on cesse de s'occuper d'eux, si on se retourne on les voit se redresser et tirer la langue comme l'enfant derrière le maître qui vient de le réprimander ; et le bon public de France, toujours frondeur, est mis en joie par le geste inutile et lâche qui s'adresse au pouvoir existant.

Cette coalition que nous avons rencontrée devant nous, nous la retrouverons l'an prochain, plus redoutable et plus dangereuse parce que les hommes qui la représenteront seront moins connus des foules. Un conservateur avéré ne peut se présenter dans son canton sous l'étiquette républicaine ; il le fera sans vergogne dans l'arrondissement et pipera les voix des naïfs. Il n'est jamais trop tôt pour combattre de tels agissements. Les résultats des élections cantonales doivent nous réjouir, ils ne doivent pas nous endormir ; au bloc réactionnaire, opposons le bloc républicain.

A. Z.

Les élections cantonales

Le scrutin de ballottage de dimanche a donné d'excellents résultats, qui complètent ceux du 21 juillet.

Dans presque tous les cantons, le parti républicain est victorieux. Les nationalistes, en revanche, n'ont pas eu le succès qu'ils espéraient : la province décidément ne leur est pas favorable.

Mais, sans contredit, le succès républicain le plus important de la journée de dimanche, est bien l'échec de M. Lasserre dans le Tarn-et-Garonne. Là, toutes les forces réactionnaires s'étaient coalisées contre le candidat radical. Toutes les manœuvres, toutes les pressions, ont été employées. A tout prix on voulait que M. Lasserre fût élu ; il a été battu ; son échec en est plus considérable.

Les électeurs ont, le 21 et le 28 juillet, manifesté leur ferme volonté d'aller de l'avant ; ils ont acclamé une république démocratique, de progrès, ils ont préparé les élections de mai prochain.

EN CHINE

Protection menaçante

Un édit enjoignant aux commissaires de s'opposer à un développement exagéré des fortifications de la légation impériale qui domine la cité impériale. Il suggère qu'à la place, on établisse de plus fortes garnisons le long de la voie ferrée si c'est nécessaire. Cet édit vise la légation britannique qui s'entoure de hautes murailles crénelées, percées de meurtrières et construit des galeries qui règnent dans la direction de la cité impériale sous le prétexte de se défendre contre les mines que les Chinois pourraient creuser. La muraille de la légation anglaise s'étend parallèlement à la muraille impériale, d'où l'artillerie chinoise a bombardé les légations.

Au Transvaal

Aveu déguisé

Le maire de la ville du Cap a demandé à lord Kitchener de permettre au corps local « Volontaires du duc d'Edimbourg » de rentrer dans leurs foyers, ceux-ci ayant servi vingt mois consécutifs.

Lord Kitchener a répliqué que, dans l'état de désordre actuel de la colonie du Cap, il lui était très difficile de réduire les forces en campagne et qu'il n'en avait pas de trop pour arrêter les Boers qui parcourent en petites bandes les districts du Nord de la colonie.

On voit que, de l'avis même de lord Kitchener la situation est exactement la même que l'an dernier.

INFORMATIONS

Election législative

LAVAL (DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION)

Inscrits, 12,569 ; votants, 10,231 ; suffrages exprimés, 10,176. — MM. Heuzey, républicain, 5,420 voix élu ; Gauthier de Vaucenay, conservateur, 4,691 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Louis Heuzey, républicain décédé, élu le 8 mai 1898, par 5,745 voix contre 5,300 à M. Gomard, député sortant de la droite.

M. Pierre Heuzey est le cousin de M. Louis Heuzey et le petit-fils de M. Charles Lecomte, ancien député. Il est âgé de 26 ans seulement.

Double condamnation à mort

La cour d'assises de Seine-et-Oise vient de condamner à mort les nommés Henri Blazy, vingt-et-un ans ; Yves-Marie Guillosson, vingt-et-un ans, qui, le 29 novembre dernier, ont assassiné pour le voler, à Doissy-la-Rivière, un vieillard de soixante-dix-neuf ans, nommé Berthault.

CHRONIQUE LOCALE

ELECTION AU CONSEIL GENERAL

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Canton de Castelnaud

	Feyt	Lasserre	Depyre	Voix perdues
Castelnaud.....	574			37
Cézac.....	78		1	10
Flaugnac.....	166	4	20	2
L'Hospitalet.....	70	12	7	
Pern.....	147	3	11	3
St-Paul-Labouffie.....	108		20	2
Ste-Alauzie.....	88	2		2
	1231	21	59	46

Canton de Luzech

	Pagès Lechêne	Pagès Edmond	Divers
Albas.....	295	4	
Anglars-Juilhac.....	135	5	
Bélave.....	145	2	
Caillac.....	124	9	
Cambayrac.....	50	6	
Carnac-Rouffiac.....	124	5	
Castelfranc.....	96	3	
Douelle.....	179		
Luzech.....	187		
Parnac.....	105	2	
St-Vincent.....	214	3	
Sauzet.....	132	13	
Villesèque.....	142		
	1928	52	108

Lycée Gambetta

On affirme que M. Fournier, proviseur du Lycée Gambetta, est nommé proviseur du Lycée d'Oran ; il serait remplacé par le censeur du Lycée de Nîmes.

Instruction publique

Par décret du ministre de l'Instruction publique, M. Lascourrèges (Abel-Jean-Sabin) économiste au lycée de Cahors, est nommé officier de l'Instruction publique.

Sont nommés officiers d'académie :

Mlle Camus (Jeanne-Marguerite), professeur au collège de Jeunes filles de Cahors ;

M. Bonaure (Guillaume), instituteur public à Larroque-des-Arcs ;

M. Bernère (Norbert), professeur d'allemand au collège de Figeac.

Certificat d'aptitude pédagogique

Année scolaire 1900-1901

24 aspirantes et 26 aspirants se sont présentés.

14 aspirants et 10 aspirantes ont été définitivement admis. Ce sont, par ordre alphabétique :

Aspirants. — Instituteurs adjoints stagiaires : MM. Bonnet, à Labathude ; Bouzou, à Martel ; Cayrol, à Bretenoux ; Couyba, à Cajarc ; Delbos, à Gramat ; Fabre, à St-Denis-Martel ; Ginibre, à Martel ; Lamothe, à Montfaucon ; Laval, à Terrou ; Lavernhe, à Bédier ; Masbon, en congé ; Piécourt, à La Benque ; Poujade, à Albas ; Taurand, à St-Céré.

Aspirantes. — Institutrices stagiaires : Mmes Combettes, à Issenouls ; Desprats, à Cazals ; Laval, à Bagnac ; Lemzy, à Pern ; Marabelle, à Castelnaud ; Mercier, à Cajarc ; Nadal, à Douelle ; Niccol, à Fons ; Pèchayrand, à Souillac ; Sirieys, à Lacapelle.

Ministère de la guerre

AVIS AU PUBLIC

Le 2 septembre 1901 à 2 heures du soir, il sera procédé à l'examen des conscrits, de la classe 1900 du Recrutement de Cahors, qui demandent à être incorporés dans une section de Commis de l'Intendance.

Les jeunes gens qui désirent être examinés devront se présenter à la date sus-indiquée à la sous-intendance de Cahors, boulevard Gambetta, n° 61, sans autre avis et porteurs de leur demande.

CAHORS

DISTRIBUTION DES PRIX

Au lycée Gambetta

Ce matin a eu lieu, au lycée Gambetta, la distribution des prix aux élèves.

La cérémonie était présidée par M. Caubet, doyen de la Faculté de médecine de l'université de Toulouse.

Sur l'estrade avaient pris place, à côté du personnel du lycée, M. le Préfet, M. Costes, sénateur, MM. Mazières et Gélis, conseillers d'arrondissement, M. le lieutenant-colonel Van den Vaero, M. Chaigne, procureur de la République, plusieurs membres de la municipalité et la plupart des directeurs d'administration.

Dans la cour d'honneur délicieusement décorée, se pressaient une foule de parents et d'amis des élèves.

La musique du 7^e prêtait son concours à cette cérémonie.

Le discours d'usage, très applaudi, a été prononcé par M. Piot, professeur de 4^e. Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette pas de l'insérer.

M. Caubet a prononcé ensuite le remarquable discours suivant qui a obtenu un grand succès :

Chers Elèves,

On a toujours tort d'arriver le dernier, et la harangue d'un Président d'occasion est mal-

venue après le discours du Maître aimé qui, en vous disant si noblement la haute valeur de ces couronnes, a doublé votre impatience de les recevoir, tandis que je viens en retarder, comme à plaisir, la distribution et vous disputer vos vacances, ce bien si légitimement acquis; aussi je m'expose à ne trouver comme le convive en retard que maigres reliefs d'attention et de sympathie.

Et cependant c'est un plaisir pour moi d'être avec vous et au milieu de vous, qui êtes la jeunesse et la joie, parce que la jeunesse et la joie sont contagieuses, qu'on se laisse captiver par elles, abandonner à leur charme, pour revivre, dans un souvenir attendri, ces années, lointaines hélas! où j'entendais, sans trop l'écouter, un Président de distribution des prix qui se répandait en salutaires conseils, célébrait la vertu de l'instruction, les bienfaits du Lycée, non sans appeler de ses vœux des améliorations nécessaires ou même des réformes urgentes.

Cet appel serait superflu aujourd'hui, car tout s'est rajeuni et fortifié pour vous et par vous: les bâtiments qui vous abritent, l'enseignement qu'on vous prodigue, l'éducation qu'on vous fait; et un vieux collègue comme moi, peut envisager l'état présent avec satisfaction et avec confiance, avec une pointe de jalousie aussi et de regret, car de mon temps — rassurez-vous, je n'en veux pas faire la louange, — de mon temps tout était vieux: et les cours qui sentaient le cloître, et les leçons qui ramenaient toujours à l'antiquité; et il fallait une fièvre vigoureuse de jeunesse, une nature forte de son irrésistible expansion, un esprit joyeux comme le printemps de la vie, pour résister aux tristesses d'une habitation et d'une pédagogie monacales.

Combien tout cela est transformé: tout est gai maintenant, et vivant, et sérieux en même temps, bien adapté à votre âge et à votre destinée; aussi est-ce une vraie fête pour les anciens quand ils revoient leur vieux Lycée. Celui de Toulouse m'a eu, je lui ai donné le meilleur de moi-même, mes enfants, et je le retrouve aujourd'hui sous une parure nouvelle: ses bâtiments chantent au soleil qui illumine leur brique rouge; l'ombre de ses cours qu'abritent les platanes, ses réfectoires tout neufs, les cris joyeux des écoliers, et la sérieuse théorie des maîtres gagnant les classes; ses trésors d'architecture; le vaisseau superbe des Jacobins, vivante expression de la foi médiévale, et cette perle de la Renaissance, l'hôtel du banquier espagnol, assez riche pour offrir une hospitalité royale à François I^{er} retour de Madrid, — du triste Madrid d'Espagne, s'entend; — tout me cause maintenant une joie sans mélange. Eh bien, j'éprouve chez vous aujourd'hui ce même contentement, car votre Lycée Cadurcien a aussi d'anciens souvenirs pour moi.

Voici dix ans, je venais ici en médecin, en hygiéniste: l'infirmerie était encombrée, des bruits sinistres d'épidémie s'étaient répandus, on parlait de licenciement; et votre Lycée me parut sombre, quelque peu délabré, vieillot et mal agencé. Je le retrouve aujourd'hui pimpant et battant neuf, alignant sur la rue une longue façade dans tout l'éclat de sa pierre blanche, vos cours ont pour limite, non des murs, mais un horizon de collines, l'air et le soleil ont pénétré partout; et comme il fait bon vivre dans cette maison, le nombre des élèves s'est accru de plus de cent en peu d'années. — Il n'est que juste d'en reporter le mérite à celui qui dirige le Lycée avec tant de distinction et de zèle, et qu'un avancement mérité appelle à un nouveau poste d'action qui sera pour lui l'occasion de nouveaux succès.

Voilà certes un grand progrès réalisé, et cependant ce serait peu, ce ne serait rien, si cette renaissance n'avait atteint aussi et surtout vos études, votre intelligence, votre âme, si l'esprit nouveau n'était entré en vous en même temps qu'il se manifestait autour de vous; car à faire de la salubrité rien que dans ses murailles, le Lycée serait resté un sépulchre blanchi, on vous devait encore de fortifier, de vivifier votre éducation, pour lui donner la vertu souveraine qui fait l'homme et le citoyen.

Plus encore que cet édifice, votre être moral a été restauré et consolidé, accru de qualités nouvelles et fécondes; votre instruction, votre élevage — pardonnez à un médecin ce mot quelque peu brutal — votre éducation, passée au crible de la science et de l'expérience forment un ensemble pondéré et judicieux, sans cesse perfectible et toujours tendant à la perfection. Vos programmes d'études sont l'objet de la constante préoccupation des savants dont la France s'honore, des maîtres éminents de notre enseignement public, qui travaillent pour vous,

Vingt fois sur le métier remettant cet ouvrage

et si ce mouvement continu de matières en fusion qui annonce la coulée définitive, étonne et déconcerte quelques esprits, l'inspire confiance et espoir à ceux qui sont conscients de l'effort et du but. La réforme de l'enseignement public est devenue une question nationale; une élite d'éducateurs et de penseurs a prodigué sans compter aux représentants élus du pays, des trésors d'expérience et de sagesse, où se marque le souci de donner à la France une jeunesse digne de son glorieux passé, capable de la légitime ambition d'un glorieux avenir.

On veut que vous soyez de votre temps et de votre pays; l'histoire est devenue la biographie des nationalités plus que celle des monarchies, l'état social, les progrès de la civilisation y tiennent plus de place que les récits de bataille; du globe, on vous fait connaître, non des nomenclatures, mais l'admirable et

perpétuelle gestation sous l'impassibilité apparente de la nature, les produits du sol et les industries qui les actionnent, les pays inconnus hier et les ressources naturelles qu'ils offrent à l'activité humaine. Si l'on vous fait admirer les lettres classiques et les monuments de l'art qui marquent les étapes de l'esprit humain, toujours poussés en avant, on vous démontre que les œuvres de la littérature moderne ont aussi leur vertu éducative, et qu'il faut connaître et juger les écrits et les idées de l'heure présente; on vous expose le mouvement scientifique actuel, prodigieux dans son essor, admirable dans ses résultats, déconcertant par les inconnues qu'il annonce, et d'où semble devoir sortir la transformation du monde matériel et social.

En même temps on entoure de soins votre éducation physique. Le corps, « cette guenille », on veut qu'il soit esthétique pour être le digne support de l'intelligence; comme il renferme les dons précieux de la nature, on le perfectionne par l'exercice, pour développer la force et l'adresse, faire naître l'énergie, le courage, cette qualité virile par excellence.

Vous pratiquez les sports: la course, la balle, d'autres encore; vous vous rencontrez entre associations voisines et rivales, dans des concours et des matches, qui avec la force, développent l'effort, l'initiative, le sang-froid, la ténacité, l'adresse, la décision; vous restaurez en un mot les jeux olympiques que nous avons mis si longtemps à découvrir dans cette antiquité, qui éleva plus de statues à ses athlètes qu'à ses guerriers et ses orateurs.

Voilà donc votre esprit orné, votre intelligence disciplinée et agissante, votre corps équilibré et sain, eurythmique dans sa forme et dans sa force. Ce n'est pas tout cependant; ce serait trop peu; et l'on vous doit encore un bienfait, le plus grand de tous: une éducation morale; et j'admire quels soins vous sont prodigués, quelle sollicitude pour développer vos qualités intérieures, fortifier votre caractère, élever votre âme, afin qu'aux trésors de la science s'ajoute le plus précieux des trésors: la dignité qui est tout l'homme.

On vous traite en hommes déjà; plus de contrainte, plus de punitions; je ne vois guère que comme dernier survivant du pensum à jamais disparu, que le discours présidentiel de la distribution des prix. Vous obéissez à la règle, non par crainte, mais par raison et par volonté, libres dans votre obéissance parce que vous acceptez une discipline justement comprise et qui est le principe de l'ordre. Vous faites ainsi l'apprentissage de l'indépendance; n'oubliez pas qu'elle consiste moins à n'être point asservi aux autres qu'à n'être point asservi à soi-même; ainsi étant de libres écoliers vous serez préparés à faire de libres Citoyens.

On a fait mieux encore; on s'est justement préoccupé de vous élever au-dessus de vous-mêmes, par l'éducation du cœur; on veut que vous rendiez à la société ce que vous aurez reçu d'elle; on vous donne l'habitude de la bonté, on vous initie à la pitié: les souscriptions que vous ouvrez annuellement avec vos deniers pour le soulagement des pauvres, vous donnent une éducation collective de la charité et vous font découvrir les liens qui vous unissent aux déshérités. J'irais jusqu'à souhaiter que vous portiez vous-mêmes votre obole aux malheureux, à ceux qui souffrent, pour apprendre à consoler, à soulager, et réaliser ainsi le sentiment vrai de la fraternité humaine « cette chose divine que tant de gens ont sur les lèvres et si peu dans le cœur (1) ».

Le Lycée vous a préparés à devenir des citoyens, par la vigueur du corps, par l'énergie du caractère, par la culture morale; et désormais vous pourrez faire l'expérience de la vie. Une première étape vous attend dès la sortie du collège, c'est le service militaire; la caserne, cette école d'application de la virilité, va donner une première sanction à votre énergie physique et morale. Vous aurez à mener la vie du soldat, car tout Français aujourd'hui est à la peine et à l'honneur du métier des armes, et s'il doit posséder plus tard l'égalité des droits, il commence — et c'est un bien — par pratiquer l'égalité des devoirs.

Vous serez confondus dans le rang avec des conscrits de conditions très diverses et inégales; soyez bons camarades, sachez tolérer chez eux des travers et des écarts dont l'expérience et le manque de culture sont les seules causes; mettez tout votre zèle à effacer cette inégalité; ne soyez pas égoïstes: si vous avez le bénéfice d'un service abrégé, faites bien voir que ce n'est pas le privilège personnel de la fortune ou de l'instruction, mais l'intérêt social qui vous a placés dans cette condition d'exception, parce que vous devez exercer une profession utile à la société et servir ainsi le pays encore au-delà de votre libération anticipée. Soyez joyeux, toujours de bonne humeur; mêlez-vous à vos camarades moins favorisés; vous élèverez, par l'exemple, leurs amusements, pour qu'ils arrivent à s'égarer au lieu de chercher à s'étourdir, soyez capables de discipliner votre volonté et donnez leur l'exemple de l'obéissance; démontrez enfin que vous êtes des hommes, car on est homme par le caractère beaucoup plus que par l'intelligence.

Le Lycée vous a montré l'image réduite de la patrie et vous a faits bons citoyens; le régiment en a réalisé l'image vivante et exaltée et vous a faits bons soldats; à cette double école l'homme en vous s'est accompli. Vous pouvez désormais entrer dans la vie libre et y tenir votre place; conscients de votre destinée, vous participerez à l'effort commun, pour accroître la fortune publique et le pres-

tige national, et dans l'armée de la démocratie, dont vous êtes, vous deviendrez des chefs capables de diriger cette force vive, qui est la suprême expression de la patrie!

La lecture du palmarès a été faite par M. Vergeot, surveillant général.

Nous donnons ci-après le nom des élèves qui ont obtenu le plus de nominations:

PRIX D'HONNEUR

Mathématiques élémentaires. — Pierre Valet.

Philosophie. — Paul Lascoux.

Rhétorique. — Pierre Deloncle.

Enseignement moderne. — Jules Vaysset.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

Pierre Valet, Camille Poujade.

PHILOSOPHIE

Paul Lascoux, Sylvain Cousy, Léon Marre.

RHÉTORIQUE

Pierre Deloncle, Henri Quercy, Paul Barrière, Théophile Fraysse, Théodore Fournier.

SECONDE MODERNE

Jules Vaysset, Charles Trémollières, Charles Carriol, Paul Decremps, Salomon Bach.

SECONDE CLASSIQUE

Georges Delbouis, Ernest Cavalié, Jean Canguilhem, Michel Véry, Edouard Dauliac, Baptiste-Chapou, Marcel Talayssat, Serges Penne, Léonce Marrou.

TROISIÈME MODERNE

Dionys Bourdiol, Emile Perot, Raymond Galtié, Hector Péchayrand, Charles Courdès, Alexandre Advier.

TROISIÈME CLASSIQUE

Charles Blanchés, Bernard Fournier, Albert Grifoul, Etienne Puyot, Hilaire Serres, Maurice Gorse, Jules Crabol, Abel Dablanç.

QUATRIÈME MODERNE

Louis Ayot, Jean Périé, Joseph Mandelli, Julien Combecave, Célestin Deviers, Léo Belmon.

QUATRIÈME CLASSIQUE

Marc Lacroix, Marcel Lacan, Georges Malbec, Jean Lasaygues, Gaston Vidal, Gabriel Conquet.

CINQUIÈME MODERNE

Hubert Périé, Victor Mandelli, Abel Miquel, Gabriel Feyret, Raymond Gauthier, Marcel Planavergne.

CINQUIÈME CLASSIQUE

Gaston Delcros, Joseph Favalelli, Daniel Decremps, Louis Blanchés, Georges Gorse, François Galan, Auguste Correch, René Dillenséger, Jean Richard.

SIXIÈME MODERNE

Jean Labro, Elie Bladinières, Emile Redouls, Roger Lacan, Albert Maechler, Henri Mergier, Jean Lieux.

SIXIÈME CLASSIQUE

Arthur Calmette, Louis Bernadac, Pierre Mathurié, Gilbert Martin, Maurice Besse, Louis Besse.

SEPTIÈME

Jean Coueslant, Bernard De Valon, Alain Fournier, Maurice Labedan, Raoul Delran, Louis Lalo, Léon Gagnayre, Henri Bris.

HUITIÈME

Jacques Chaigne, Robert Battistelli, Jean Course, Robert Musso, Léon Cagnac, Pierre Couzy, Victor Carle, René Monteils.

NEUVIÈME

Jacques Piot, Gaëtan Fournier, Christian Aegerter, François Gratiats, Georges Battistelli, Raymond Marcenac, Henri Chavarroche, Jacques Treilhes, Eugène Paumès, Henri Couzi.

CLASSE ENFANTINE

1^{re} Section. — Georges Cazaly, Sylvain Delran, Jean Sauzel, André Hava, Jacques Gauthier, Arthur Mégès, Robert Marcenac, Paul Bris.

2^e Section. — Albert Valat, Antonin Bergon, Gustave-Robert Périé, Jacques Landrevie, Henri Manhiabal, Yves Rouquayrol.

Lycée Gambetta

Dans la liste des lauréats du Concours général des lycées et collèges des départements, nous relevons les succès suivant à l'actif de notre lycée:

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE
CLASSE DE SECONDE. — Composition française: 3^e accessit, Bach, de Cahors.

Toutes nos félicitations au jeune élève et à son professeur, M. Cloup.

Grandes courses vélocipédiques

Dimanche, ont eu lieu sur le vélodrome des allées Fénélon les grandes courses vélocipédiques que tous les ans, le V.-S.-C. offre à la ville de Cahors.

Malgré la pluie qui était tombée dans la matinée le temps fut très favorable durant tout le jour.

Un nombreux public s'était rendu sur les allées Fénélon et assistait aux courses qui furent, cette année particulièrement intéressantes.

Plusieurs grands prix étaient accordés

aux vainqueurs, aussi de très forts coureurs étaient-ils venus participer aux courses:

Gougoltz, Vanoni, Prévost, Bonnevie, Chevalier, Danglas, Guignard, Fouancan, ont vivement intéressé le public qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

L'Avenir Cadurcien prêtait son excellent concours.

Le soir, à 8 heures 1/2, sur le vélodrome brillamment illuminé, la musique du 7^e s'est fait entendre, et à 10 heures, ont commencé la bataille des confettis et le bal qui furent très animés jusqu'au matin.

Fête supérieurement organisée par le V. S. C. qui mérite bien les remerciements et les félicitations de tous.

Voici les noms des vainqueurs:

Première course, Départementale, championnat professionnel du Lot (vitesse), 2,000 mètres — 1. Martel de Cahors; 2. Aussel de Beaumont.

Deuxième course, Grand prix du Midi, internationale, 2,000 mètres. — 1. Vanoni, de Paris; 2. Danglas, d'Agen; 3. Poulain, de Saint-Nazaire.

Troisième course, deuxième Internationale, 2,000 mètres. — 1. Moussié, de Moulins; 2. Chapel, de Bordeaux; 3. Gougoltz de Cannes.

Quatrième course, Military, 2,000 mètres. — 1. Delbourg, du 7^e de ligne; 2. Dartigue fourrier au 9^e de ligne; 3. Bière du 9^e de ligne; 4. Castex, du 7^e de ligne; 5. Caussé du 20^e de ligne.

Cinquième course, Internationale, tandems, 2,800 mètres — 1. équipe Danglas-Guignard; 2. équipe Fouancan-Poulain; 3. équipe Moussié-Bernard.

Concours du Conservatoire de Toulouse

Nous avons déjà annoncé le succès obtenu par notre jeune compatriote M. Lacoste au concours du Conservatoire de Toulouse.

Nous sommes heureux de faire connaître l'appréciation donnée sur ce concours par M. Gaston Sahutié au sujet de M. Lacoste, dans le *Midi artistique*:

« Personne ne contestera, comme dit Chantrelle, qu'un seul élève a fait preuve d'intelligence, de tempérament artistique. Celui-là est M. Lacoste (1^{er} prix). M. Lacoste, qui a paru dans plusieurs scènes, a été d'une souplesse rare, d'une aisance agréable dans le rôle de Boisvilette de *Margot*, et son interprétation du rôle de l'Intime, des *Plaideurs*, a révélé une réelle force comique, déjà sensiblement assouplie, ne s'égarant pas dans la charge. Bravo! jeune homme! Mais courez à Paris, quittez vite Toulouse. »

Nous applaudissons à nouveau au succès de notre jeune compatriote en faveur duquel nous espérons que le Conseil municipal de Cahors voudra bien maintenir la subvention qui permettra au jeune artiste de compléter ses études et affermir un talent déjà reconnu.

Tribunal correctionnel

Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel a statué sur les affaires suivantes:

Auguste Bidou, né à Ancenis le 27 mai 1874, condamné à deux ans de prison le 23 février 1895, pour désertion à l'intérieur en temps de paix, a été condamné à la peine de mort le 10 juin 1896 par le conseil de guerre de Brest pour voies de fait envers un supérieur à l'occasion du service. Par décision gracieuse du Président de la République, la peine de mort a été commuée, le 1^{er} août 1896, en celle de dix ans de travaux forcés.

Amnistié encore, Bidou vagabonde de ville en ville, sans papiers et sans moyens d'existence, et s'est fait arrêter par la gendarmerie de Cahors.

Le tribunal le condamne à huit jours de prison.

— Justin Lestendia, dit Imbert, né à Cahors, le 25 mars 1846, qui a déjà le casier judiciaire orné de plusieurs condamnations pour vols et complicité de vol, se voit condamner à deux mois de prison pour un vol de sept kilos de viande à la devanture d'une boucherie de notre ville.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 au 30 juillet 1901

Naissances

Pierre, Jacques (naturel), rue St-James, 6. Coude-c, Suzanne-Marie (jumelle), à la gare. Coude-c, Louise-Marie (jumelle), à la gare.

Publication de mariage

Bach, Baptiste Antoine, cultivateur et Bergougnon, Jeanne-Marie-Rosalie, cuisinière.

Mariage

Sor, Jean-Pierre-Maurice, peintre et Alix, Marie-Augustine-Jeanne, modiste.

(1) Ed. Maneuvrier

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU. — Election au Conseil général. — M. Feyt, seul candidat radical au scrutin de ballottage, a adressé aux électeurs la circulaire suivante que seul, notre confrère, le *Réformateur du Lot*, a publiée :

Chers Concitoyens,
Merci à vous tous vaillants démocrates des 864 suffrages que vous m'avez librement accordés le 21 juillet.

Merci surtout aux 548 électeurs de la commune de Castelnau qui se sont comptés sur le nom de leur maire.

Je ne l'oublierai jamais.
Quant aux républicains des communes de Flaunac, Pern et Saint-Paul, qui, au lieu de suivre l'exemple de ceux des communes de Cézac et Sainte-Alauzie ont inconsciemment déserté le drapeau de la démocratie, je ne les blâme pas, je les plains.

Se ressaisiront-ils ? Je l'espère.

Citoyens,
Le scrutin de dimanche prochain nous dira sous quelle bannière veulent marcher les égarés d'un moment.

Je reste candidat, parce que je suis fier d'être à l'avant-garde du parti républicain dans le canton.

Je n'ai rien à changer à mon attitude : lutter sans cesse pour le progrès et les réformes sociales si impatientement attendues par les classes laborieuses.

C'est aux vrais républicains que doit en dernier lieu appartenir la victoire.

GUSTAVE FEYT,
Maire de Castelnau.

Chevalier du Mérite agricole.

Nous trouvons cette circulaire étrange, et nous ne comprenons pas pareille intransigence.

Pour M. Feyt, les électeurs qui n'ont pas voté pour lui au 1^{er} tour, ne sont pas républicains : les journaux qui ont inséré la profession de foi, les comptes-rendus des réunions publiques, la lettre de remerciements à ses électeurs de M. Lacaze, ne sont pas républicains.

En ce cas il n'y a aucun journal républicain.

Cependant, nous ferons observer à M. Feyt, que les électeurs de Flaunac, l'Hospitalet, Pern, et Saint-Paul-Labouffie, dimanche 28 juillet, ont fait leur devoir et donné des preuves de discipline républicaine, grâce au dévouement incontestable du second candidat républicain, M. Lacaze.

Dès lors, les récriminations n'auraient pas dû s'élever. C'est fait, soit.

Quant à nous, qui avons été particulièrement visé, et à tort, nous oublions et réjouissons-nous du succès des républicains dans le canton de Castelnau.

L. R.

SAINT-GÉRY. — Mise au point. — Par un effet du hasard, le *Quercinois* du 21 juillet tombe entre mes mains et je ne suis pas peu surpris d'y trouver un article aussi mensonger que méchant à l'adresse de M. Cayla. Je n'ai pas l'intention d'entrer en polémique avec le correspondant de ce journal à ce sujet, j'aurai trop beau jeu en la circonstance ; mais l'indignation ressentie m'oblige à lui dire ceci : Vous ne connaissez pas du tout M. Cayla et alors pourquoi s'attaquer à lui avec cette frénésie qui dévoile une haine implacable : ou bien vous le connaissez parfaitement et alors vous manquez de discernement.

Malgré tout, vos écrits n'ont pu détourner le ferme bon sens et le sage clairvoyance des 934 électeurs qui en toute liberté ont accordé leurs suffrages à notre honorable et sympathique conseiller d'arrondissement.

Un électeur.

MONTCUQ. — Perception. — Par arrêté de M. le ministre des finances, M. Brugiau, appelé de la perception de Barjac (Gard) à celle de St-Félicien (Ardèche), et non installé, est nommé percepteur de Montcuq, en remplacement de M. Maffé, qui reçoit une autre destination.

LALBENQUE. — Voici la lettre que M. Guilhem maire de Lalbenque, candidat radical à l'élection du Conseil d'arrondissement, adresse à ses électeurs :

Je vous remercie des libres suffrages que vous avez bien voulu m'accorder au scrutin du 21 juillet. Je remercie spécialement les 7 communes qui m'ont donné la majorité ; je remercie plus particulièrement les bons et solides électeurs de la section de Lalbenque qui, par une imposante majorité m'ont prouvé une fois de plus leur sincère attachement.

Si le résultat de cette élection a trompé l'attente générale, on le doit à la défection de certains électeurs qui ne comprennent pas leurs intérêts.

Au surplus, la victoire des adversaires n'est pas brillante ; 35 voix déplacées et vous étiez vainqueurs.

Aussi sommes-nous en droit d'espérer qu'à la prochaine consultation du suffrage universel, notre parti aura une grande majorité dans le canton.

L. GUILHEM,
Notaire, maire de Lalbenque,
Officier d'Académie.

VILLACABRAS

La meilleure des Eaux Purgatives Naturelles

Arrondissement de Gourdon

MARTEL. — Aux électeurs républicains du canton de Martel.

Mes chers amis,

Par 1259 suffrages, vous avez affirmé, sur mon nom, votre attachement à la République démocratique. Je suis profondément touché de la confiance que vous m'avez témoignée.

Le scrutin du 21 juillet est significatif. De 800 voix de majorité obtenus en 1895, nos adversaires descendent à quelques rares et incertaines unités. Quel chemin parcouru en six ans ! Le canton de Martel ne veut pas rester plus longtemps en arrière des autres cantons de notre département. Il obéit enfin à l'irrésistible impulsion qui emporte, de plus en plus, la France entière vers les saines idées de progrès et de réformes démocratiques.

Courage donc, comptons en pleine sécurité sur l'avenir. L'heure de la victoire définitive est prochaine.

Un dernier mot : Presque tous les républicains du canton ont voté pour moi. Leur confiance m'impose un devoir, celui de me tenir à leur disposition. Ils peuvent être assurés que je ne l'oublierai pas.

J. MIRET.

GRAMAT. — Le dimanche 28 juillet courant a eu lieu la distribution des prix aux jeunes élèves de l'école primaire publique de Gramat, sous la présidence de M. Villadieu, inspecteur primaire.

Cette petite fête scolaire a été quelque peu contrariée par la pluie. On a dû même au dernier moment changer le lieu de la réunion et désertier la riante cour de l'école des filles pour se réfugier dans l'une des salles de l'école publique de garçons, trop petite pour recevoir les parents des élèves et les nombreux amis de notre école laïque de filles. 100 personnes au moins n'ont pu trouver place dans la salle de la fête, où se trouvaient au moins 200 auditeurs.

Parmi les assistants on remarquait : MM. Bergougnoux, conseiller d'arrondissement et délégué cantonal, Meulet, receveur de l'enregistrement, Quercy, Tournié, Boussuge, conseillers municipaux de Gramat, M. le Brigadier de gendarmerie, etc.

Le programme de cette fête comprenait une série de petits chants et de monologues qui ont été débités avec la plus grande sûreté et le plus charmant naturel.

Les applaudissements nourris saluaient la fin de chacune des petites saynettes et tous les spectateurs rendaient hommage au travail fait par les fillettes et les maîtresses pour arriver à un si beau résultat.

M. le Président a voulu donner quelques conseils aux élèves et quelques encouragements aux maîtresses. Il s'est exprimé dans les termes suivants :

Mesdames, Messieurs, chers Elèves,

J'accepte toujours avec plaisir la présidence de cette distribution des prix, car elle me permet d'accomplir un devoir très agréable, celui de féliciter ; les maîtresses pour leur dévouement à la cause de l'instruction populaire ; les élèves pour leur zèle, leur application et leurs succès ; les parents pour la confiance grandissante qu'ils témoignent à l'égard de notre école publique de filles.

Aussi me suis-je rendu avec le plus grand empressement à l'invitation qui m'a été faite par M. le Préfet au sujet de la présidence de votre fête scolaire, et mon premier soin sera de remercier le premier magistrat de notre département de m'avoir ainsi fourni l'occasion de faire non pas un discours, mais plutôt une causerie sur l'éducation des filles.

Avant la troisième République plusieurs hommes éminents avaient reconnu l'importance du rôle de la femme dans l'éducation et dans la société. Un de nos compatriotes, l'illustre Fénelon, avait même dressé des règles que nous pourrions aujourd'hui appliquer avec fruit. Elles avaient pour objet de développer les facultés intellectuelles des jeunes filles, de fortifier leur raison, d'affermir leur jugement par des études quelque peu approfondies des lettres et même des sciences.

D'autres ecclésiastiques avaient aussi voulu tirer la femme de l'état d'infériorité intellectuelle que nos ancêtres lui avaient réservée. Ecoutez Claude Henry, abbé du Loc-Dieu : « Ce sera sans doute un grand paradoxe qu'elles doivent apprendre autre chose que leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages, chanter, danser et s'habiller à la mode, faire bien la révérence et parler civilement, car voilà en quoi l'on fait consister pour l'ordinaire toute leur éducation.

« De certains excès, on a conclu, comme d'une expérience assurée, que les femmes

n'étaient point capables d'études, comme si leurs âmes étaient d'une autre espèce que celles des hommes, comme si elles n'avaient pas si bien que nous une raison à conduire, une volonté à régler, des passions à combattre, une santé à conserver, des biens à gouverner ou s'il leur était plus facile qu'à nous de satisfaire à tous ces devoirs sans rien apprendre. »

C'est le langage du bon sens que faisait entendre cet abbé ; mais sa parole ne fut guère entendue et pendant longtemps l'opinion du vieux Chrysale était presque universellement admise : « savoir coudre, filer, faire des bourses, travailler en un mot des mains, voilà ce qui convient aux femmes. »

Et Ariste se rangeait à cet avis, et ajoutait : « Les jeunes filles ne doivent apprendre qu'à faire la révérence, à tenir les bras, à sourire en pinçant les lèvres, à ne manger à table qu'à peine, quitte à se dédommager ensuite en particulier. »

Je ne citerai que pour mémoire les alarmes du fondateur des Ursulines de Dijon qui, la conscience inquiète, réunit une faculté de théologie pour lui demander si ce n'était pas péché mortel que d'apprendre à lire à la femme.

Il faut même remarquer que cette question de l'éducation des jeunes filles n'intéressait que les jeunes filles de la bourgeoisie et de la noblesse, car pour les filles des paysans et des ouvriers, il n'était pas du tout question de leur donner même les connaissances rudimentaires dont il est question plus haut.

C'est la Révolution qui a compris la première toute l'importance du problème de l'éducation féminine. Condorcet, dans un rapport célèbre, disait : « L'instruction doit être la même pour les hommes et pour les femmes. » Et quelques lignes après : « Les femmes ont le même droit que les hommes à l'instruction publique. »

La Convention sur la proposition de Lakanal, le 25 octobre 1795, traduisait en texte de loi la formule de bon sens de Condorcet et même un député de la Haute-Garonne, Calès, disait qu'il fallait créer des collèges et des écoles centrales pour les jeunes filles adolescentes.

Mais Bonaparte ne s'intéressa pas à l'éducation des femmes : Fourcroy, l'un de ses ministres, déclara inutile de s'occuper de l'instruction des filles.

Guizot aurait bien voulu, en 1833, lors de sa grande réforme de l'enseignement, décider la création des écoles de filles ; mais la raison d'économie arrêta sa bonne volonté. En 1850, la loi décide que les communes pourront, exclusivement à leurs frais, entretenir des écoles de filles. Enfin M. Du-uy, l'un des plus grands ministres de l'instruction publique du siècle, obtint la création d'écoles de filles dans les villages de plus de 800 habitants. A l'époque actuelle l'égalité est complète au point de vue de l'enseignement primaire entre les filles et les garçons.

Nous avons repris la formule de Condorcet : « Les femmes ont le même droit que l'homme à l'instruction publique. » Aussi nos écoles de filles sont-elles aussi nombreuses que les écoles de garçons. C'est que nous sommes persuadés que l'avenir du pays est l'œuvre de la femme, au moins tout autant, sinon davantage, que celle de l'homme. Nous songeons non pas à grossir le nombre de concurrentes pour l'entrée dans les carrières, mais plutôt à préparer des femmes sachant discipliner leurs facultés de bon sens, de finesse et de sûreté ; des femmes qui pourront être un jour les compagnes intellectuelles de leurs maris et les institutrices de leurs enfants.

Et la femme ainsi instruite ne perdra en aucune façon ni ses grâces, ni ses charmes ; elle conservera l'esprit de famille, et elle saura toujours trouver dans la maison, pour la surveillance du ménage, l'emploi suffisant de ses qualités, de son temps et de son instruction.

Ce n'est d'ailleurs pas à Gramat, que j'ai besoin d'insister sur de semblables vérités. Tous ceux qui m'écoutent ici sont persuadés de l'excellence de l'éducation des jeunes filles. Ils savent que dans notre enseignement en particulier, nous insistons sur tout ce qui peut rendre la femme instruite, bien élevée et surtout meilleure.

Je puis bien proclamer ici sans crainte de contradiction que tout en faisant une large part à tout ce qui peut favoriser le développement des facultés intellectuelles, nos institutrices s'attachent aussi à faire éclore ces qualités de cœur qui font le charme de la femme et la joie de la famille.

Par votre dévouement à votre mission d'é-

ducation, vous avez, Mesdames, su conquérir la confiance de l'immense majorité de la population gramatoise. Vous conserverez cette confiance, ou plutôt vous l'augmenterez encore car il est impossible que même les adversaires de l'enseignement laïque ne s'inclinent pas devant votre bonne volonté. Vous avez souvent entendu des personnes autorisées proclamer la bonne renommée de votre école. A mon tour, je tiens à déclarer bien haut que votre établissement est digne, grâce à vous, de tous les éloges qu'on lui prodigue, et que les mères de famille de Gramat peuvent, en toute sécurité, confier leurs filles à deux véritables éducatrices.

Les principaux passages de ce discours ont été couverts de vigoureux applaudissements.

Marc TO.

Abondance des matières nous oblige à ajourner au prochain numéro plusieurs nouvelles locales.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
28 Dim.	+ 22	+ 14	762.5	Pluie
29 Lundi	+ 23	+ 15	765	Couvert
30 Mardi	+ 24	+ 16	768	Couvert

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau.

D^r HERBEAU.

Tribunal de commerce de Cahors

Suivant jugement en date du vingt-six juillet 1901, rendu sur les poursuites d'un créancier, le tribunal de commerce a déclaré en état de faillite dame Marie VIGUIÉ, veuve MARLAS, épicière, domiciliée à Cahors, rue des Petits Bouchers.

Ordonné l'apposition des scellés par tant où besoin sera délivré au failli un sauf-conduit provisoire.

Nommé M. Aymeric juge commissaire, nommé M. Paul Sers syndic provisoire.

Pour extrait.

Le Greffier
A. POULVEREL.

Tribunal de commerce de Cahors

Suivant jugement du 26 juillet courant le tribunal de commerce a fixé au neuf avril mil neuf cent un la date à laquelle le sieur PEZET, marchand de grains, domicilié à Cahors, rue Nationale, a cessé ses paiements.

Pour extrait.

Le Greffier
A. POULVEREL.

Tribunal de commerce de Cahors

En conformité des articles 510 et 511 du code de commerce les créanciers vérifiés et affirmés du sieur Jean-Baptiste PEZET, marchand de grains à Cahors, rue Nationale n° 16, sont invités à se rendre le lundi 12 août 1901, à 3 heures du soir, salle d'audience du tribunal pour :

Décider s'il y a lieu de surseoir à la détermination du concordat jusqu'après l'issue des poursuites exercées par le ministère public à l'encontre du failli.

Le Greffier,

A. POULVEREL.

FACILE À AVOIR SOUS LA MAIN.

CHACQUE famille devrait avoir chez elle un flacon de

Tisane Américaine des
Shakers

d'un si grand secours en cas de maladie. Les douleurs de l'indigestion, des rhumatismes, la mortelle constipation, les faiblesses peuvent venir à tout moment. Soyez prêt. Dans 523.000 FAMILLES FRANÇAISES vous trouverez la Tisane, comme vous trouverez la nourriture et la boisson. Les services qu'elle rend sont contenus dans l'histoire des quinze dernières années.

FAITE AVEC LES EXCELLENTS EXTRAITS DES PLANTES ET HERBES DES CHAMPS ET DES FORÊTS.

LE
PUITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

I

— Vous voyez, Monsieur, combien j'avais raison de vous dire que la divine Providence veille sur nous. La présence de cette femme dans votre intérieur en est la preuve.

Au même instant, Geneviève rentrait au parloir. Sa physionomie souriante et ses yeux encore rouges disaient la double impression qui partageait son cœur. Heureuse à la pensée de retourner auprès de son père, la pauvre enfant avait aussi des larmes de regret; s'éloigner de la sainte maison où une partie de sa jeune vie s'était écoulée, abandonner des compagnes préférées, et par-dessus tout, perdre le guide précieux qu'elle appelait « ma mère ! » la digne supérieure qui, depuis longtemps, l'empêchait de se souvenir qu'elle était orpheline, ces causes étaient bien faites pour motiver sa tristesse; mais Geneviève savait courageusement réagir contre les défaillances de son cœur; habituée à une absence complète de toutes préoccupations personnelles, elle s'efforça de ne plus songer qu'aux devoirs que sa nouvelle destinée lui imposait.

— Eh bien ! mon petit frère, avez-vous enfin terminé ce long conciliabule ? Ma chère mère vous a-t-elle bien renseigné sur mes vertus et mes vices ? dit-elle gaiment en adressant à la supérieure un regard rempli de la plus respectueuse affection.

— Oui, ma chère petite sœur, dit à son tour le jeune homme. Je sais que tu es une bonne fille sur laquelle on peut sérieusement compter.

— Voilà un éloge qui me touche plus que toutes les flatteries du monde, et une confiance que je tâcherai de mériter, dit gravement Geneviève en mettant sa petite main dans celle de son frère.

— Alors, ma chère enfant, il faut penser au départ; c'est après-demain que nous quitterons Avignon, reprit le jeune homme, dont la voix exprimait une tristesse sympathique.

Les bagages de la jeune fille n'étaient pas nombreux. Son modeste trousseau de pensionnaire n'emplissait une malle qu'à moitié; des livres, des cahiers des notes, y prenaient une grande place.

Au moment des adieux, Geneviève laissa franchement déborder son cœur.

— Permits-moi de pleurer, dit-elle à son frère avec un demi sourire, mes larmes emportent le trop-plein de ma peine. J'ai été si bien aimée ici ! ajouta-t-elle avec une expression enfantine.

Le jeune homme soupira; il n'osa promettre à la jeune fille que le même bonheur l'attendait sous le toit paternel.

Sans avoir complètement oublié Paris, Gene-

viève n'en gardait qu'une image confuse. Ses jointaines impressions agrandissaient et défigurait cette image, elle ne voyait plus la vaste cité qu'à travers un nuage sombre. Les longues rues bordées de hautes maisons lui apparaissaient plongées dans une demi-obscurité, la plupart de ces maisons avaient pour elle l'aspect de prisons.

— Je veux remplir mes yeux des beautés de ce pays, dit-elle en parcourant avec lui, une dernière fois, les rives du Rhône. J'ai besoin de faire provision de souvenirs lumineux et de vastes horizons. Ce Paris si vanté ne m'offrira plus rien de pareil.

— A l'entendre, petite sœur, ne croirait-on pas que tu vas être renfermée dans les murs d'une forteresse !

Ces hautes maisons parisiennes n'ont-elles pas l'air de tristes cages humaines ?

— Oui, peut-être en effet dans certains quartiers. Mais rassure-toi, là où nous vivons aujourd'hui, on pourrait se croire à la campagne. Pour ses travaux, mon père, ayant besoin de solitude et de calme, a choisi un quartier retiré, occupé surtout par des hommes d'étude. Aux environs du Jardin des Plantes, il a trouvé dans une rue silencieuse une maison qui est bien la demeure idéale d'un savant. Tu la verras, Geneviève, et cette maison te plaira, j'en suis certain.

— Le nom de la rue que vous habitez me prévient déjà en sa faveur. Lorsque mon père me donna sa nouvelle adresse, j'éprouvai un vif attrait pour cette rue du Puits-qui-parle. Sa dénomination fort peu parisienne évoquait

pour moi quelque légende du moyen-âge. Ce fut sans doute à l'origine un puits miraculeux ?

— Non, petite sœur, j'en suis fâché pour toi; le miracle n'est ici qu'un phénomène naturel. Du fonds de ce puits une voix se faisait entendre en effet très distincte et très nette; mais cette voix n'était qu'un écho !... Tu pourras à ton tour faire parler le puits, ma chérie, car il existe encore. Encadré dans sa niche de pierre, il est sans eau, sa margelle est usée, la poulie en fer rouillé qui le surmonte est immobile, et les rares passants de ce chemin désert n'interrompent plus son silence.

— C'est dommage, j'aurais préféré une belle légende poétique et surnaturelle à cette explication positive; hélas ! la poésie s'en va, dit Geneviève, en prenant une petite mine de circonstance.

— Ceci est une hérésie, mademoiselle ma sœur; la vérité est une chose sacrée qui doit primer la poésie...

— Ne vous fâchez pas, monsieur mon frère. Ce puits, tel qu'il est, avec ou sans miracle, me réconcilie un peu avec votre Paris.

II

— Eh bien ! petite sœur, es-tu contente ? T'ai-je dit vrai ? Trouves-tu que ton nouveau domaine ressemble à une prison ? demandait Charles Davillier à sa sœur en parcourant avec elle la demeure de leur père.

(A suivre).

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXVII

L'AMOUR D'UNE AMAZONE

Mais, en dépit de sa haine pour lui, elle ne pouvait éloigner cette crainte glaciale qui, tour à tour, activait ou ralentissait le cours de son sang jeune et bouillant pendant ses recherches parmi les victimes.

— Ah ! le pauvre petit Picpon ! — dit-elle tout bas en arrivant à l'endroit où gisait le jeune Chasseur, et en écartant sur son front les mèches de ses cheveux noirs.

Les chevaux lancés à la charge avaient cruellement frappé et piétiné ce pauvre corps; il avait eu l'épine dorsale brisée et le corps broyé comme dans un mortier par le galop furieux des cavaliers, mais la figure était restée intacte et conservait une étrange et mélancolique beauté, une expression de courage calme et souriant.

Elle était affreusement pâle, les grands yeux noirs qui avaient brillé d'une gaieté si malicieuse et d'un esprit si malin et si espiègle, pendant sa vie, étaient ouverts, et on eût dit, à la sérénité douloureuse et compatissante

de leur expression, que c'était toujours l'âme qui regardait du fond de leurs profondeurs... cette âme qui avait été négligée, qu'on avait laissé errer dans les mauvais chemins, et qui, pourtant, au milieu de ses ténèbres et de son ignorance, était arrivée, sans guide, à l'amour et à la noblesse des sentiments.

Cigarette ferma ses paupières d'une main douce et respectueuse... elle avait déjà vu cette expression sur les visages de morts jonchant les barricades à Paris.

A ses yeux, il n'y avait pas de sort plus beau, pas de mort plus glorieuse que la sienne... Mourir pour la France !

Elle laissa doucement retomber le cadavre du Petit Picpon et continua ses recherches.

C'était là que Cigarette avait perdu Cecil, de vue lorsqu'ils avaient chargé tous ensemble et que sa jument affolée par la terreur et enivrée par le bruit et l'odeur de la poudre, était partie à fond de train avec une telle vitesse qu'elle avait dépassé le plus rapide des Spahis.

Un peu plus loin, le gémissement d'un chien frappa son oreille; elle s'arrêta et regarda autour d'elle.

Debout, sur un tas hideux d'hommes et de chevaux, le petit caniche blanc des Chasseurs battait l'air de ses petites pattes comme on lui avait appris à le faire quand il avait besoin de quelque chose et il hurlait piteusement.

— *Flic-Flac* ?... Qu'y a-t-il, mon petit *Flic-Flac* ?... — lui cria-t-elle, en même temps que d'un bond, elle arrivait près de lui.

Le chien sauta sur elle avec joie.

Les morts étaient entassés dans cet endroit... dix ou douze : des soldats français et des cavaliers arabes, horriblement enchevêtrés.

Parmi eux, elle aperçut le visage qu'elle cherchait, en voyant le chien s'élançant de ce côté, et lécher les cheveux d'un soldat qui gisait écrasé sous le poids d'un cheval gris tué par une balle arabe.

Cigarette pâlit, tout à coup, ce qui ne lui était pas arrivé au plus fort de la mêlée; puis, avec la promptitude et l'habileté qu'elle avait depuis longtemps acquises, elle s'élança, souleva l'un après l'autre les corps inanimés des Arabes qui étaient tombés sur lui, et dégagea de dessous le cheval la tête et le corps du chasseur que *Flic-Flac* avait découvert et près duquel il montait la garde.

Tout d'abord elle le crut mort, mais, après l'avoir placé de façon à ce que la brise rafraîchissante du jour à son déclin pût le ranimer, un faible soupir souleva sa poitrine; elle s'aperçut alors qu'il n'avait pas conscience du poids sous lequel il était enseveli depuis midi; un heure de plus sans le secours de l'air frais, et la vie eût été totalement éteinte chez cet homme.

Cigarette était munie de la gourde d'eau-de-vie qu'elle portait toujours dans de semblables expéditions; elle introduisit le goulot de force entre les lèvres de Cecil et en fit couler quelques gouttes dans sa gorge; sa main tremblait légèrement, faiblesse que la vaillante petite guerrière n'avait pas connue jusqu'alors.

Le cordial le ranima un peu; il respira plus librement, quoique péniblement encore, et son cœur commença à battre avec plus de force.

Il était toujours sans connaissance, cependant la tête appuyée sur les genoux de Cigarette, tandis que *Flic-Flac* dans son ardente affection, lui léchait les mains et les cheveux.

— Il était mort, *Flic-Flac*, sans toi et sans moi ! — dit Cigarette, en lui humectant de nouveau les lèvres avec de l'eau-de-vie. — Mais, bast ! ne crois-tu pas qu'il serait plus reconnaissant, *Flic-Flac*, d'une dédaigneuse raillerie de sa princesse.

Cependant, malgré cette pensée, elle n'en laissa pas moins sa tête reposer sur ses genoux, et lorsqu'elle se pencha sur lui pour le regarder de plus près, des larmes brillèrent dans les yeux de la petite Enfant du Drapeau.

— Il est si beau... si beau, si beau !... — murmura-t-elle tout bas.

C'était une petite nature pleine de vivacité, voluptueuse et artiste; elle était tout à fait femme dans ses passions et dans ses instincts; quoiqu'elle critiquât violemment tout ce qui était féminin.

Si Cecil n'avait pas été beau, elle ne l'aurait jamais remarqué, jamais elle n'aurait pris son sort en pitié.

(A suivre).

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 O/O de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 O/O et 5 O/O de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 O/O sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.

Bibliographie

Father Anthony, par Robert Buchanan, traduction française; vol. in-12°. Prix : 2 fr. 50. — P. LETHIELLEUX, éditeur, Paris, 10, rue Cassette.

C'est le récit poignant dans sa simplicité d'un de ces drames intimes, d'une de ces épouvantables luttes de conscience, où l'honneur et la vie d'un homme dépendent d'une impossible infamie. C'est malgré d'atroces déchirements, malgré d'intolérables agonies d'âmes, le triomphe sublime,

l'apothéose d'un des devoirs les plus sacrés du sacerdoce catholique.

La noble figure d'un prêtre irlandais, malgré tout fidèle à ses vœux et à sa foi, se détache avec un relief puissant et vigoureux. C'est la plume d'un maître en qui l'on sent le disciple de Walter Scott, qui a tracé cet admirable caractère du *Father Anthony*, ainsi du reste que tous les autres auteurs si vivants du drame.

Les paysages poétiquement sauvages de l'Irlande occidentale encadrent merveilleusement le récit. Les mœurs du pays sont prises sur le vif, et cette peinture est d'autant plus intéressante qu'elles sont moins connues et tranchent plus profondément sur la banalité de notre vie ordinaire.

Father Anthony s'est déjà vendu à plus de 150.000 exemplaires dans le texte original. Souhaitons à l'édition française, dont le style est si alerte, un succès analogue, succès possible et mérité, puisque ce beau livre peut être mis entre toutes les mains.

En vente dans toutes les librairies et dans toutes les gares du Chemin de fer.

Journal d'un artiste

par Henryk SIENKIEWICZ, traduit par N. ORDEGA, traduction autorisée par l'auteur.

G. ROUGIER, 11, rue du Regard. PARIS (VI^e). Un beau volume in-18°..... 2,50.

Un simple mais délicieux roman qui prouve, une fois de plus, que le grand écrivain polonais a toutes les cordes à sa lyre.

Un tableau de genre, au travers duquel transparaissent de gracieuses esquisses psychologiques; d'un vif entrain, avec beaucoup de sereine bonhomie, même une pointe d'ironie délicate qui s'arrête avant l'amertume.

Pas d'êtres surhumains; des hommes et des femmes qui pensent et aiment simplement, suivant la bonne nature et l'entraînement de leur

cœur; qui se trompent d'abord sur eux-mêmes, mais finissent par rentrer dans leur véritable peau et dans leur véritable amour.

Les caractères, sans être trop approfondis, sont lestement enlevés avec beaucoup de relief et de couleur; chacun des personnages est un type spécial et vécu qui remue de lui-même, sans que l'imagination du lecteur ait besoin de lui fournir une ficelle.

Une scène de la vie de Bohème en Pologne, une Pologne même qui ressemble fortement, à part certains détails typiques de mœurs, à quelque coin de la butte montmartroise. Ce qui semblerait prouver que le tempérament artistique est un patrimoine international, éternellement le même dans tous les pays.

Tous les admirateurs du génial écrivain polonais voudront s'initier à cette nouvelle face du merveilleux talent que nous révélent chaque jour tant d'œuvres originales; c'est un SIENKIEWICZ nouveau qui se dévoile à nous sous les traits d'une franche gaieté qui déridera les plus moroses.

Quant aux deux églogues antiques, lumineuses comme un ciel d'Orient, qui terminent le volume qu'en dire, sinon qu'elles font désirer un « Quo Vadis » athénien.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 30 (27 juillet 1901).

1° Quinze mois dans l'Antarctique. — Le premier hivernage dans la Banquise australe, par Adrien de Gerlache.

2° A travers le monde : Une ville morte en Saintonge. Une visite à Brouage, par G. Mauberger.

3° L'expansion coloniale : L'avenir de l'Afrique centrale ?

4° Aux pays inconnus : L'expédition Russe aux régions Arctiques.

5° Dans le monde du travail : La conquête de l'air. — Le ballon dirigeable de M. Santos-Dumont.

6° Civilisations et religions : La question des langues à Malte.

7° Livres et Cartes.

8° Conseils aux voyageurs : Pour les voyageurs-collectionneurs. — Les oiseaux de mer. — Les cormorans. — Les guillemots. — Dernières variétés, par Heuri Coupin, lauréat de l'institut fin.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1495^e livraison (27 juillet 1901).

Le roman d'un sot, par François Deschamps. — L'industrie de la coutellerie en France, par Daniel Bellet. — Les Almanachs, par Louis Barron. — Tante Lolotte, par B.-A. Jeanroy. — La fabrication des pruneaux, par L. Viator. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT

Boulevard Gambetta.

Le propriétaire-gérant : A. COUJSLANT.